

ARRÊTÉ PORTANT RÈGLEMENTATION DE CIRCULATION **SUR LA RUE DE PIECOT:**

Le Maire de La Chapelle Saint-Ursin (Cher),

Vu les articles R417-1 à R417-13 du Code de la Route ;

Vu les articles L2213-1 à L2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande de CEE BERRY 113 rue de Brasserie 18200 Saint Amand Montrond pour des travaux de renouvellement de la ligne basse tension aérienne ;

Considérant que la vitesse doit être réglementée afin d'assurer la sécurité des riverains et des usagers;

ARRETE

Article 1 : La vitesse sera limitée à 30 km/h rue de Piécot du lundi 3 au vendredi 28 novembre 2025.

Article 2 : La présente réglementation prendra effet dès la pose de la signalisation adéquate.

Article 3 : Le présent arrêté sera adressé pour ampliation à :

- -Monsieur le Commissaire général, Directeur départemental de la police nationale du Cher,
- -Monsieur le Brigadier-chef principal de la police municipale,
- -Le demandeur.

chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à la Chapelle Saint-Ursin, le 29 septembre 2025.

Le Maire Jean-Marie VOLL











Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



803222885

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise				
Nom : SIMEON Prénom : Paul Dénomination : CEE BERRY Représenté par : Adresse Numéro : 113 Extension : Nom de la voie : Rue de Brasserie				
Code postal 18200 Localité :ST AMAND MONTROND Pays : France				
Téléphone _0,_6,_1,_5,_5,_6,_4,_3,_4,_7. Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel : paul.simeon@vinci-energies.net				
Si le bénéficiaire est différent du demandeur				
Nom : Prénom : Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :				
Code postalLocalité : Pays :				
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel :				
Localisation du site concerné par la demande				
Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n° Hors agglomération En agglomération ✓ Point de Repère (PR) routier d'origine d'application :				
Nature et date des travaux				
Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Description des travaux : Renouvellement BT aérienne				
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :				
Date prévue de début des travaux : 0,3,1,1,2,0,2,5 Durée des travaux (en jours calendaires) :3,0,				
Réglementation souhaitée				
Durée de la réglementation (en jours calendaires) :3_0_ Date de début de réglementation _03_1_1_1_2_0_1_2_5 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement				
Restriction de chaussée : Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) largeur de voie maintenue sur chaussée				

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Autres prescriptions :			
La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :			
Le demandeur Une entreprise spécialité Nom: Prénom: Dénomination: Représenté par: Adresse Numéro: Extension: Nom de la voie: Code postal Localité: Pays: Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger:			
Pièces jointes à la demande			
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant : Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000 Plan des travaux 1/200 ou 1/500ème Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème			
J'atteste de l'exactitude des informations fournies Fait à : ST AMAND MONTROND Nom : SIMEON Prénom : Paul	Qualité :	Le: 2 3 0 9 2 0 2 5	



Système géodésique : WGS 84

EPSG: 4326

Emprise au format GML:

<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:</pre> outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>2.32611834,47.06187175 2.32627928,47.0615721 2.32678353,47.06168904 $2.32943355, 47.05992033 \ 2.32988416, 47.06018344 \ 2.32704102, 47.06209832 \ 2.32611834, 47.06187175 < fgml: coordinates > < fgml: LinearRing > < fgml: L$ /gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>

Polygone 1

(47.061872 2.326118); (47.061572 2.326279); (47.061689 2.326784); (47.059920 2.329434); (47.060183 2.329884); (47.062098 2.327041); (47.061872 2.326118);